



# ECO PREF 44



Projet porté par :

**Diane BERJON**, cheffe du bureau de la coordination et de la modernisation interministérielle

**Sarah VAILLANT**, cheffe du pôle Loi sur l'eau et Déclaration d'utilité publique au bureau des procédures environnementales et foncières

**Andréa ANGER**, chargée de mission au pôle Loi sur l'eau et Déclaration d'utilité publique

**Clément VIOLLEAU**, alternant au bureau de la coordination et de la modernisation interministérielle

# Les entretiens

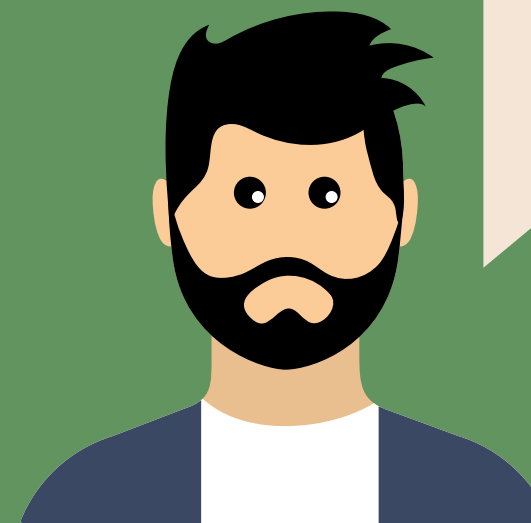
*"La question n'est pas simplement de réduire une facture d'électricité, ou de produire moins de déchets, l'idée c'est d'avoir des comportements globaux qui influent sur la qualité de l'air, de l'eau et à termes sur le bien commun"*

Nathan



*"Aborder l'écoresponsabilité au travail, c'est aussi un moyen de fédérer un collectif autour de ce sujet, d'aller plus loin"*

Matthieu



# Le défi

Défis santé et  
alimentation



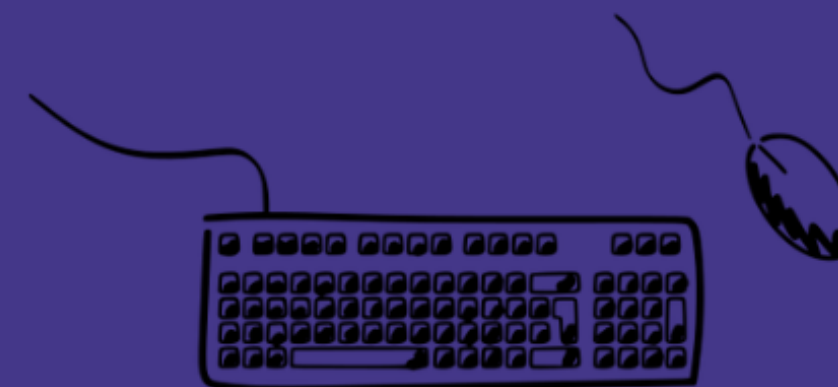
Défis petits  
gestes du  
quotidien



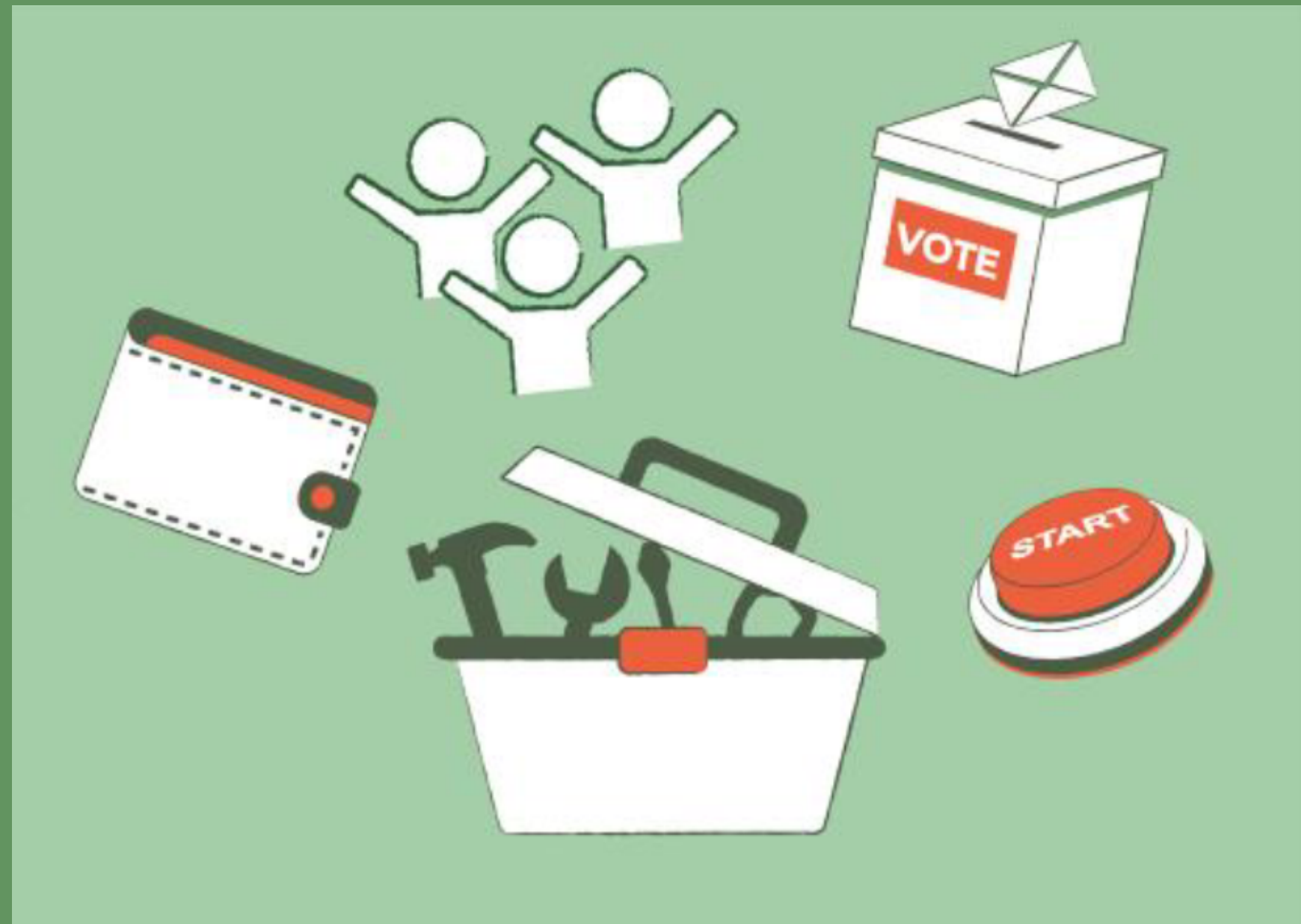
Défis mobilités



Défis numérique  
et bureautique



# Les enseignements



# Le plan d'actions

## Mobilité

- **Mettre en place** un plan de mobilité durable
- **Développer** le covoiturage
- Disposer d'une flotte automobile responsable
- **Favoriser** l'usage du vélo

## Alimentation

- **Mise en place** d'un plan d'action "restauration responsable"
- **Faire** de la pause café un moment responsable

## Logistique

- **Stopper** l'achat de produits en plastique à usage unique
- **Limiter** le gaspillage de papier
- **Mettre en place** une gestion écologique des espaces verts
- **Mettre en place** une gestion économe de l'eau

## Numérique

- **Élaborer** un cycle de vie des équipements numériques plus vertueux
- **Faire évoluer** les pratiques numériques des agents

## Qualité de Vie au Travail

- **Mettre en place** le tri sélectif
- **Réduire les consommations énergétiques**
- **Proposer** un budget participatif
- **Mettre en place** le compostage
- **Cultiver** les plantes mellifères
- **Végétaliser** les murs des bâtiments

## Thématique

Mobilité

## Action

Mettre en place d'un plan de mobilité durable

### i Descriptif

1. La première étape porte sur la réalisation d'un état des lieux de l'accessibilité des sites pour chaque moyen de transport, tant pour les agents que pour les usagers ;  
2. Il sera ensuite nécessaire de réaliser une enquête auprès des agents,

pour les interroger sur leurs pratiques (tant domicile-travail que pour des réunions sur le temps de travail) ;

3. Cela permettra d'élaborer la stratégie à mettre en place pour réduire l'usage de la voiture individuelle :

- optimisation de l'usage de la voiture, partenariat avec des opérateurs de covoiturage
- promotion des modes actifs, du vélo et du forfait mobilité durable
- développement de stationnements sécurisés pour les vélo, etc.

### Objectif(s)

Diminuer l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail et dans les déplacements professionnels

### ? Enjeu(x)

Le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre et les voitures représentent plus de 61% des consommations du transports routiers. Le report de l'usage de la voiture sur des modes de déplacements moins polluant est utile, tant pour la planète que pour notre santé.

La circulaire du Premier Ministre du 13 novembre 2020 a introduit l'obligation pour les administrations de l'État d'élaborer un plan de mobilité, qui vise à développer les alternatives à l'usage de la voiture individuelle. Le 25 juillet 2022, le premier ministre a rappelé qu'il était nécessaire d'encourager les pratiques de mobilité durables comme le co-voiturage ou la facilité d'accès à vélo et le passage à des flottes de véhicules à très faibles émissions. L'État a notamment mis en place en juillet 2020 un forfait mobilités durables de 200 € pour les agents de la fonction publique d'État qui se rendent au travail à vélo ou en covoiturage.

### Acteurs : pilote(s)/partenaire(s)

SGCD



### Calendrier (année(s) de mise en oeuvre)



### Financement



### Indicateur(s) de résultat

Part modale voiture « autosolisme » (utilisation d'une voiture par une personne seule à bord)  
Pourcentage de salariés ayant modifié leurs habitudes de déplacement

# Exemple d'une action concrète

# Timeline

2022

**Finaliser** les éléments de calendrier et de budget des fiches actions avec les services experts

**Organiser** la première réunion des ambassadeurs

2023

**Présenter** la démarche aux chefs de services

**Organiser** le premier comité de pilotage

**Lancer** les premières actions, notamment le tri sélectif et élaborer le bilan carbone de la Préfecture

Merci de votre attention

